

## Sites traitant de la sécurité routière tenus soit par des experts indépendants soit par des associations.

<http://www.securite-routiere-az.fr> : Le site tenu par Christian MACHU donne les définitions et les commentaires sur des centaines de termes utilisés en sécurité routière et analyse des sujets d'actualité. Il rassemble la connaissance sous forme d'un A à Z et permet de connaître l'avis d'un spécialiste du domaine sur les questions récurrentes à travers trois rubriques : idées reçues, contre-vérités et débats, entre autres la proposition d'abaisser la vitesse de 90 à 80 km/h, les radars, la suppression partielle des feux rouges.

<http://www.securite-routiere.org> : Le site tenu par Claude GOT traite de tous les sujets de sécurité routière concernant les véhicules, les infrastructures, les usagers, la vitesse, les statistiques, l'accidentologie, les décisions politiques, les objectifs, les oppositions. Ceux qui souhaitent approfondir leur connaissance de l'insécurité routière y trouvent des documents précis, dont l'origine est identifiée. Ce site spécialisé permet d'avoir une vision structurée des problèmes, différente des simplifications excessives des médias audio-visuels.

[www.securite-routiere-plus.com](http://www.securite-routiere-plus.com) : Site tenu par Jacques ROBIN : c'est le présent site qui traite des améliorations qui sont possibles dans le domaine de la sécurité routière : les aménagements, les actions et les mesures souhaitables et possibles dans tous les domaines : infrastructure, voirie urbaine, véhicules, code de la route, comportements, éducation des enfants, sécurité des usagers vulnérables (piétons, cyclistes), accidentologie vue sous l'angle de l'analyse des accidents et de l'observation des causes. Le site est agrémenté de nombreuses photos.

[infosrda@ruedelavenir.com](mailto:infosrda@ruedelavenir.com) : L'association « Rue de l'Avenir » a pour ambition de contribuer à transmettre aux générations futures une ville plus sûre, plus solidaire et plus agréable à vivre : la rue n'est pas seulement un espace de circulation, c'est aussi et surtout un espace de vie. La Rue de l'Avenir milite pour une modération de la circulation en ville, pour promouvoir la marche, le vélo, les transports en commun, le roller, et pour améliorer la qualité des espaces publics et de la voirie.

<http://www.ruesauxenfants.com> Le collectif "Rues aux enfants" constatant l'exclusion des enfants et des jeunes de l'espace public travaille pour changer les mentalités et les habitudes afin de reconquérir l'espace public pour tous, promouvoir les modes actifs (marche, vélo, roller...) et encourager l'expression des habitants, jeunes et adultes dans leur environnement urbain quotidien.

[www.fubicy.org](http://www.fubicy.org) La Fédération française des Usagers de la Bicyclette (FUB) rassemble 250 associations concernées par la pratique du vélo comme moyen de déplacement, en particulier en ville, ou comme loisir. Pour améliorer la sécurité des cyclistes, la FUB milite pour réduire la vitesse des véhicules en ville grâce aux zones 30, pour séparer les vélos du trafic automobile hors agglomération par des itinéraires en site propre, pour réduire le fléau des angles morts par la désynchronisation des flux motorisés et actifs (ligne avancée de départ des cyclistes au feu), pour des normes supérieures de qualité pour l'éclairage des vélos et pour restreindre le parc de véhicules diesel.

[www.pietons.org](http://www.pietons.org) L'association "Les droits du piéton" milite pour une meilleure prise en compte des intérêts, des besoins et de la sécurité des piétons en milieu urbain. L'association revendique en priorité une meilleure sécurisation des passages piétons, une réduction drastique du mobilier urbain et des panneaux publicitaires sur les trottoirs, un contrôle et une répression à l'encontre des étals et terrasses de café sauvages et des chantiers de travaux publics gênant la circulation des piétons, la protection de tous les trottoirs contre le stationnement des voitures par la pose d'obstacles, une répression des infractions constatées sur les trottoirs et les passages piétons.

<http://www.espacepieton.org> L'association Espace Piéton, se donne pour but d'agir en faveur de la sécurité du piéton car c'est un usager vulnérable et promeut les déplacements actifs à pied en zone urbaine, qu'ils soient utilitaires ou récréatifs. Il convient d'adapter la réglementation qui s'applique aux piétons et les infrastructures pour piétons en gardant à l'esprit la notion d'usager vulnérable. L'association désire être une source de propositions et de réflexion sur la place du piéton dans les villes.

[www.violenceroutiere.org](http://www.violenceroutiere.org) L'association "Ligue contre la violence routière" œuvre depuis 1983 pour réduire l'insécurité routière. L'association agit dans tous les domaines : comportement de l'usager, infrastructure, véhicule, justice, elle intervient en particulier près des instances gouvernementales pour que les bonnes mesures soient prises. Une de ses principales revendications est l'équipement des véhicules (voitures et motos) d'une boîte noire, ce qui permettra aux juges et aux compagnies d'assurance de connaître la vitesse de chaque véhicule après un accident et donc de déterminer les responsabilités de chacun

[www.preventionroutiere.asso.fr](http://www.preventionroutiere.asso.fr) L'association Prévention Routière conduit ses actions dans de multiples domaines : éducation routière des enfants et adolescents, sensibilisation et information du grand public et formation continue des conducteurs (infractionnistes, salariés des entreprises, seniors). Elle intervient régulièrement auprès des pouvoirs publics pour faire des propositions visant à améliorer la sécurité routière. Son but est d'étudier et mettre en œuvre toutes les mesures et encourager toutes les initiatives propres à réduire la fréquence et la gravité des accidents de la circulation routière.